

Association des intérêts d'Aire-Le Lignon

Procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 30 mai 2013 à la Maison de quartier d'Aire

L'assemblée générale statutaire de l'Association des intérêts d'Aire-Le Lignon s'est déroulée le jeudi 30 mai 2013 à la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon avec un nombre réjouissant de participants plus nombreux que les années précédentes.

Le président, M. Rafael Gemes, au gouvernail depuis septembre 2012, ouvre la séance à 20 h 15, en souhaitant la bienvenue à l'assistance, notamment Mme Christina Meissner, 1^{ère} vice-présidente du Conseil municipal et députée au Grand Conseil, et M. Yvan Rochat, Maire de Vernier, et excusant l'absence de MM. Thierry Apothéloz et Pierre Ronget, Conseillers administratifs, Mmes Myriam Bodmer et Claire Forel ; M. Ernest Greiner. Il exprime ses remerciements à tous les participants et à ses collègues du comité pour toute l'aide apportée.

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de 2012, le président présente le rapport d'activité de l'exercice écoulé ce qui lui permet de remercier, une nouvelle fois, tous les membres du comité pour le travail accompli, notamment pour l'organisation de la soirée choucroute avec quelques complications surprises.

Remerciements particuliers à la trésorière, Mme Finger, pour l'important et minutieux travail pour « débrouiller » et recomposer le puzzle pour la remise à jour afin de sortir de la « panade » laissée par l'ancien président (M. Rey-Mermier dixit), labeur qui méritait bien la remise de quelques « douceurs ».

La trésorière présente les comptes 2011, qui n'avaient pu être contrôlés par les vérificateurs (manque de pièces justificatives) et de ce fait validés par la dernière assemblée. Par contre, pour ceux de 2012 (tenus pour la première partie de l'exercice par l'ancienne trésorière, Mme Leubaz) tout n'est pas encore en ordre pour une présentation à l'assemblée générale.

Une des vérificatrices des comptes donne lecture du rapport de contrôle, en relevant qu'il manque encore quatre justificatifs. M. Vetterli confirme l'achat de T-Shirts, de casquettes et d'une banderolle AIALI. Ainsi, les comptes peuvent donc être acceptés ce qu'approuvent, à la majorité, les participants, donnant décharge au Comité. M. Laurent Beck suggère que ces comptes paraissent sur le site Internet de l'Association.

Pour les comptes 2012, après leur mise à jour, ils seront vérifiés et présentés à la prochaine assemblée générale

Election du comité :

Les membres sortants, soit Mme Michèle Finger et MM. Robert Borgis, Alain Gaumann, Yves Magnin, Michel Paley, Roland Mermier, Daniel Rochat et Hans-Ruedi Vetterli acceptent de continuer au sein du comité et sont donc réélus par acclamations.

Un participant, M. Francis Ballager, avenue du Lignon1, tél. 022 797.03.85. se propose de rejoindre l'équipe du comité, proposition acceptée avec remerciements.

Election du Président

Le président d'honneur Robert Borgis propose de ne pas changer l'entraîneur d'une équipe gagnante et de reconduire, à la tête de l'Association, M. Rafael Gemes, ce que l'assemblée fait par acclamations également

Vérificateurs des comptes

Mmes Monnier et Delfosse, en charge actuellement, sont reconduite dans cette charge, avec, en qualité de suppléant, M. Jean-Paul Tassoti, domicilié ch. des Campanules 8c à Aïre

Cotisation 2014

La cotisation annuelle pour 2014 reste inchangée à CHF 30. – minimum, les montants supérieurs étant reçus avec reconnaissance.

Divers

A ce point de l'ordre du jour, Mme Cristina Meissner, députée au Grand Conseil et secrétaire à l'Association Pic Vert, présente les projets de loi concernant le déclassement de zone de la parcelle de la Bourdonnette, pour lequel elle a établi un rapport de minorité.

Il y a surtout la loi cantonale (10.965) sur les zones de développement (Pour une utilisation rationnelle du sol), concernant l'ensemble du territoire genevois, qui ne prévoit aucun indice de taux maximal ce qui permettrait avec un indice de 1 de construire 1'000m² de logement sur une surface de 1'000m². La loi a été votée le 16 mai dernier.

M. Gaumann souligne que notre Association intervient avec une vision globale , mais que, aujourd'hui, on se trouve plutôt avec du « saucissonnage ».

M. Beck estime que, vu l'importance environnementale de cette loi, le peuple doit pouvoir se déterminer

Nous devons donc être très attentifs et l'assemblée, à une très large majorité, donne mandat au comité de l'association de participer, en collaboration avec PIC VERT, à un éventuel référendum.

Le Maire, M. Rochat, demande également à notre Association se soutenir les démarches de la Commune concernant l'état déplorable et indigne du Cycle

d'orientation du Renard. Un courrier de notre Association sera adressé au Conseiller d'Etat François Longchamp concernant l'état calamiteux de cet établissement scolaire.

A l'issue de la partie officielle, présentation par M. Rochat, Maire, et M. Marco Rampini, architecte du Bureau ADR, lauréat du concours, du projet de la passerelle piétons-vélos sur le Rhône, entre Aire et Onex., dont l'idée a jailli suite à une remarque, en 2007, du Maire de Lancy de ne pouvoir traverser le fleuve que par le Pont-Butin.

Après cette présentation, la soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Le secrétaire par intérim : Robert Borgis